

Marseille, le 30 août 2002



Sœurs de la perpétuelle indulgence
Couvent des Chênaies
c/o M. Pugliese
2695, av. du Colonel-Maurice-Bellec
Quartier La Glacière
13540 Puyricard

Maryse Joissains
Maire d'Aix-en-Provence
Hôtel de Ville
13100 Aix-en-Provence

Objet : Réaction à l'arrêté municipal « antiprostitution » et souhait de dialogue

Madame la Maire,

C'est avec surprise que nous avons appris l'arrêté municipal du début du mois de juin visant l'interdiction « aux personnes se livrant à la prostitution de stationner ou de se livrer à des allées et venues répétées sur les abords des trottoirs, les accotements et pistes cyclables » sur les quatre routes traditionnellement vouées à la prostitution. Nous comprenons que l'abandon d'objets divers tels que mouchoirs en papier, préservatifs usagés soit gênant. Nous entendons aussi l'argument de la perturbation routière.

Il nous semble néanmoins que votre arrêté n'est pas en accord avec votre vœu de « faire plus pour combattre la prostitution », ni avec celui de lutter contre l'épidémie du sida, comme vous l'aviez exprimé avec force à l'occasion du déploiement du Patchwork des noms sur le cours Mirabeau en avril dernier.

En effet, interdire la prostitution en ville ne la fait disparaître. Par ailleurs, il nous semble incompatible de combattre le proxénétisme et de stigmatiser ou de harceler de façon policière les personnes prostituées. Ces dernières seront conduites dans des zones de plus en plus éloignées des centres-ville, rejetées plus encore dans la clandestinité, soumises ainsi à plus d'insécurité et de violence. Les liens tissés patiemment pendant plusieurs années avec les associations, notamment celles de lutte contre le sida, seront détruits et l'action de ces associations risque de devenir de plus en plus limitée. Enfin, il nous semble indispensable que les associations de prostituées

et les associations de santé et de prévention soient consultées avant de prendre des mesures qui les concernent au premier chef.

Nous restons persuadés que peut exister une démarche constructive, basée sur le dialogue, entre personnes prostituées, associations et municipalité.

En espérant avoir contribué au débat public et citoyen et souhaitant que des mesures soient prises en faveur et non à l'encontre des personnes prostituées et de leur santé, nous vous prions de recevoir, Madame la Maire, notre respectueuse considération, et nous prions que la perpétuelle indulgence vous éclaire.

Pour le Couvent des Chênaies,
Sœur Lolita Piole des fleurs bleues